

versations, les divertissements, les jeux, assure le témoin oculaire dont nous avons parlé. Sa table de travail était tout son monde. Les habitants de Carpinetto lettrés sont de bons latinistes : Joachim se promit de ne le céder à aucun et il tint sa promesse. Il ne négligea pas pour cela les sciences et, en 1828, il remporta le premier prix de physique et de chimie, ainsi que le premier accessit de mathématiques. Ses maîtres ne pouvaient pas ne pas être frappés par ces facultés qui se révélaient à la fois si sérieuses et si variées; aussi fut-il chargé, quoique très jeune, de donner des répétitions de philosophie aux élèves du Collège Germanique et l'approbation universelle qu'il reçut prouva qu'on avait eu raison de lui confier ce soin. Au cours de sa troisième année d'études théologiques, il soutint une thèse publique sur les Indulgences et les sacrements de l'Ordre et de l'Extrême-Onction, et le succès qu'il obtint se trouve attesté par une note du registre journalier du Collège. A la fin de l'année, ses travaux furent couronnés par le premier prix de théologie. Enfin, en 1831, il obtint le titre de docteur.

Il avait vingt et un ans.

Joachim Pecci entra alors à l'Académie des nobles ecclésiastiques, établissement pontifical dans lequel les clercs de races patriciennes se préparent aux diverses carrières de prélature. Ils y étudient la diplomatie catholique, l'économie politique, la controverse biblique, les langues étrangères et tout ce qui tient à une haute culture ecclésiastique. Joachim Pecci, avec les fortes dispositions qu'il apportait dans cette Académie, vit son intelligence se développer rapidement et solidement.

CHAPITRE II

DÉLÉGAT A BÉNÉVENT ET A PÉROUSE NONCE EN BELGIQUE

Grégoire XVI avait le don souverain de la connaissance des hommes; il eut plusieurs fois l'occasion de remarquer le

jeune Pecci, et il le prit en particulière estime. Le 16 mars 1837, il le nomma prélat de sa maison et référendaire à la signature. Le 31 décembre, le pieux cardinal Odescalchi l'ordonna prêtre. Peu après, le Pape lui conféra le titre de déléгат à Bénévent. Cette charge équivalait à celle de préfet, c'est-à-dire que le gouvernement civil de l'une des provinces les plus difficiles était remis entre les mains d'un homme de vingt-sept ans.

La province de Bénévent, en effet, était relativement loin de Rome et formait comme une enclave dans le royaume de Naples. Aussi, les contrebandiers et les brigands de ce royaume ne manquaient jamais de s'y réfugier. Une autre difficulté pour l'administration se présentait dans les familles aux mœurs féodales, distinguées par la fortune et par le rang. Pleines de mépris pour l'autorité, elles s'inclinaient devant le brigandage napolitain et par crainte le protégeaient. Ces familles étaient appuyées près du gouvernement par des hommes puissants; aussi, les brigands, se croyant à l'abri, commettaient des crimes sans nom et d'une férocité atroce. Malgré les obstacles que présentait cette double force, le déléгат résolut d'améliorer le sort de la province, dût-il briser sa carrière. A force d'énergie, il en vint à bout, mais il fallut avoir recours aux armes et entrer dans les châteaux pris d'assaut, car les seigneurs prétendaient que le déléгат violait leurs terres et ils résistaient avec énergie; mais ils se heurtaient à une volonté qui ne recula jamais quand le devoir était clairement défini.

En quelques mois, Bénévent fut purgé du brigandage; les seigneurs se soumirent; le Pape loua le déléгат, et Ferdinand II le pria de venir à Naples recevoir les témoignages de la considération royale. Mais le prélat était tombé gravement malade, et les Bénéventins, pour obtenir sa guérison, firent des processions les pieds nus et la tête couverte d'un voile.

Charmé du succès obtenu par Mgr Pecci, le Pape l'envoya gouverner Pérouse, ville de vingt mille âmes et renommée de tout

CHAPITRE III

ARCHEVÊQUE DE PÉROUSE

temps pour son caractère indocile. Néanmoins, sous le nouveau déléгат, les prisons de cette importante province se trouvèrent vides; le respect de la loi avait été imposé à tous par sa réputation d'inébranlable fermeté et d'incorruptible justice de gouverneur.

Le 25 septembre 1841, le Souverain Pontife vint à Pérouse, et il eut la satisfaction de constater par lui-même les preuves irrécusables d'énergie et de capacité données par son déléгат. Il résolut de le récompenser, en même temps que d'utiliser ses talents sur un plus vaste et plus important théâtre.

En 1843, Grégoire XVI préconisa Joachim Pecci archevêque de Damiette et l'envoya nonce à Bruxelles. C'était placer le jeune diplomate auprès d'un politique habile: le roi Léopold 1^{er} était devenu l'arbitre de presque tous les gouvernements d'Europe. Le vieux roi n'eut pas de peine à découvrir les qualités du jeune nonce et lui voua de suite des sentiments d'estime et de respect. Tous les esprits éclairés se joignirent au monarque et la tâche du représentant du Saint-Siège, pour maintenir l'harmonie entre l'Église et l'État, en fut singulièrement facilitée. Sa mission promettait les plus heureux fruits; mais le climat et le travail avaient, au bout de trois ans, altéré sa santé et il sollicita son rappel. Le roi des Belges fut attristé de son départ et, en le quittant, il lui remit un pli pour le Pape.

En regagnant la Ville Éternelle, Mgr Pecci parcourut une partie de l'Europe pour en étudier les institutions. Il s'arrêta à Paris assez longtemps. Après avoir baisé les pieds de Grégoire XVI, il lui remit le billet du roi de Belgique. Le Pape le lut et lui dit: « Le roi des Belges exalte votre caractère, vos vertus, vos services..... Et il demande pour vous une chose que j'accorderais de grand cœur: la pourpre!..... Mais, voici qu'une députation de Pérouse me supplie de vous confier le gouvernement de ce diocèse. Acceptez donc le siège de Pérouse! Vous y recevrez bientôt le chapeau cardinalice. »

Le nouvel évêque prit possession de son siège, le 26 juillet 1846, fête de sainte Anne. Par un trait touchant de piété filiale, il choisit ce jour en mémoire de sa mère, la comtesse Anna Prosperi Pecci. Le souvenir qu'il avait laissé comme gouverneur était profond, nous venons d'en avoir la preuve. Les trente-deux années d'épiscopat qu'il vi y passer le prépareront à la grande mission que la Providence gardait pour lui dans ses desseins.

Mgr Pecci, préconisé archevêque-évêque de Pérouse dans le consistoire du 19 janvier 1846, fut en même temps créé cardinal et réservé *in petto*. Sur ces entrefaites mourut Grégoire XVI, et l'évêque de Pérouse ne reçut la pourpre que le 9 décembre 1853. Jusqu'au commencement de 1873, il gouverna son troupeau au milieu de deux révolutions: celle de 1848 et 1849, c'est-à-dire de la République, qui dura presque un an; celle de 1859 et 1860, c'est-à-dire de l'invasion des Piémontais. Que de difficultés au sein des passions ardentes que soulevaient chaque jour des menées criminelles! Néanmoins, l'évêque de Pérouse sait maintenir la discipline, fonde un patronage pour les jeunes gens, fait progresser les études dans ses Séminaires, établit l'Académie de Saint-Thomas d'Aquin en 1859, publie une nouvelle édition du catéchisme, adresse aux curés un manuel des règles pratiques pour leur ministère et un guide pour les temps troublés que nous traversons. Il parcourt sept fois toutes les paroisses du diocèse. Il commençait sa huitième visite lorsqu'il dut partir pour Rome, en 1877. Il aime à conduire son clergé par la douceur; mais, au besoin, il employait l'interdit *a sacris*. Ses mandements et lettres pastorales se font remarquer par leur but pratique: il y en a contre les tables tournantes et les esprits frappeurs, contre les abus du magnétisme. En 1860, il expose à son peuple la nécessité du pouvoir temporel déjà entamé par des

spoliateurs. Jusqu'en 1863, il proteste contre les nouveautés introduites par Victor-Emmanuel dans la province ombrienne : la substitution du mariage civil au mariage religieux ; l'*exequatur* royal ; la distribution des Bibles protestantes, etc. Dans toutes ses démarches, il aime à se concerter avec les évêques ses voisins.

En 1869, il annonça à ses diocésains la bonne nouvelle du concile œcuménique du Vatican pour l'année suivante, et, dans cette grande assemblée, il vota l'infaillibilité. En 1871, il expliqua à ses diocésains « les prérogatives du Pontife Romain » dont il devait plus tard faire un si noble usage. Toutes ses instructions se suivent et s'enchaînent et ont pour but de remédier aux maux présents de la société. Celles qu'il publia en 1876 et 1878 sur l'Église et la civilisation furent promptement traduites dans toutes les langues ; l'univers entier les a lues et les a louées ; il semblait applaudir son futur Pontife.

Il est de toute justice que le prêtre dont les forces se sont consumées aux travaux du ministère pastoral, puisse espérer un repos nécessaire, un asile assuré aux jours de la vieillesse et des infirmités. Ce nouveau point de vue des sollicitudes épiscopales ne fut pas oublié, et il fonda la pieuse association de Saint-Joachim pour les ecclésiastiques indigents (1873).

L'instruction religieuse des enfants et leur éducation chrétienne sollicitent vivement son attention. Il rebâtit l'orphelinat des garçons, lui donne un nouveau règlement, et appelle, pour le diriger, les Frères de la Miséricorde de Belgique (1855). Il publie une nouvelle édition du catéchisme diocésain, et adresse aux membres du clergé une lettre pastorale pour leur recommander l'enseignement de la religion (1856). Il établit les *Jardins de Saint-Philippe de Néri*, pour catéchiser les petits enfants les jours de fête et les préserver des jeux mauvais et de la dissipation.

L'évêque n'apportait pas moins de soin à tous les détails de son administration diocésaine qu'aux questions importantes

traitées dans ses mandements : des établissements charitables confiés à des religieuses, des restaurations à sa cathédrale et à Notre-Dame du Pont-de-la-Pierre lui sont dus. Durant une disette publique, en 1854, il prend des mesures pour secourir ses ouailles. Un monastère de Camaldules, très aimés et vénérés par les populations, est supprimé dans le diocèse ; l'indignation se manifeste hautement : Victor-Emmanuel en entend le bruit jusque dans Milan, et il ordonne de surseoir à ces dispersions de religieux dans l'Ombrie ; mais les fonctionnaires, sectaires de la pire espèce, n'en continuent pas moins leur œuvre sacrilège. Le cardinal Pecci dénonce ces agissements dans une lettre à Victor-Emmanuel, lettre qui rappelle le langage de saint Ambroise à Théodose. Peu après, le roi de Piémont vint à Pérouse, et le cardinal, dans une lettre ferme et polie, décline l'invitation qu'il a reçue de se joindre aux autorités civiles et militaires. Les spoliateurs de l'Église lui prennent son séminaire, il reçoit les jeunes clercs dans sa demeure et vit paternellement avec eux. Quoique toute la conduite du Pontife soit aussi ferme, le pouvoir civil le respecte et, par égard pour le prélat que les populations entourent de leur vénération, il apporte quelquefois certain tempérament à ses mesures de spoliation et de persécution sectaire.

CHAPITRE IV

LE CARDINAL CAMERLINGUE — LE CONCLAVE L'ÉLECTION

Le 6 novembre 1876, mourut le cardinal Antonelli, secrétaire d'État de Pie IX ; et Mgr Pecci, dont la santé s'était usée à Pérouse, vint chercher à Rome un climat plus doux.

Il y vécut presque dans la retraite. Il fut question de lui donner l'évêché suburbicain d'Albano et la *Daterie* ; mais, en septembre 1877, Pie IX lui confia la charge de camerlingue qui l'attachait à la curie. Ne

pouvant dispenser aucune faveur et obligé à veiller à ce que chacun observe son devoir, le camerlingue peut difficilement se concilier toutes les sympathies ; la chose n'est cependant pas impossible, puisque le cardinal Pecci y parvint. Aussi, lorsque, le 9 février 1878, Pie IX rendit son âme à Dieu, l'autorité passa sans difficulté entre les mains du camerlingue, et il l'exerça sans que personne songeât à s'y soustraire.

La conduite du Sacré-Collège était toute tracée d'avance par quatre Constitutions préparées par Pie IX ; il s'y conforma scrupuleusement. Il entra en conclave le 18 février et les opérations commencèrent en présence de 59 cardinaux et de tous les ambassadeurs des puissances catholiques.

Le mercredi 20 février, le cardinal Pecci réunit la presque unanimité des voix.

Alors, le cardinal di Pietro s'approcha de lui et lui dit : « Vous êtes élu Pape, voulez-vous accepter ? » Le cardinal Pecci répondit : « Puisque la Providence divine le veut ainsi, je me soumetts et j'accepte. — Quel nom voulez-vous prendre ? — Léon XIII. » Après l'obédience, le cardinal Caterini, doyen des cardinaux-diacres, se rendit au balcon de la *loggia* et fit la proclamation extérieure. Une foule immense couvrait la place et demandait à voir le Pape.

Le Souverain Pontife parut à quatre heures de l'après-midi à la *loggia*, dans l'intérieur de la basilique ; il était précédé des cardinaux. Des applaudissements enthousiastes l'accueillirent. Il donna sa bénédiction à la foule prosternée. Jamais scène ne fut à la fois plus spontanée, plus grandiose et plus touchante.

« Nous avons choisi Pecci, dit le *journal* du cardinal de Bonnechose, parce qu'il est pieux, instruit, éclairé, juste, modéré et très ferme. Il connaît le monde, il a une grande expérience des hommes et des choses.... » Quelques moments avant l'ouverture du scrutin d'où devait sortir son élection, qui était dès lors pressentie par toute l'assemblée, il était troublé, agité.

Il vint trouver le Grand Pénitencier et

lui dit : « On me croit très docte et je ne le suis pas ; je n'ai pas non plus les autres qualités nécessaires à un pape. Je suis porté à prendre la parole avant l'ouverture du scrutin et à prier nos collègues de porter leurs votes sur un autre que moi. Qu'en pensez-vous ? » Le cardinal à qui il s'adressait lui répondit : « Vous n'êtes pas juge de votre doctrine et de votre capacité ; c'est aux autres à l'apprécier. Quant au reste, laissez faire la Providence.... » La cérémonie du couronnement eut lieu le 3 mars 1878 ; c'était un dimanche.

CHAPITRE V

LE PAPE — LE DOCTEUR

Un grand règne avait pris fin, et un grand règne commençait : Léon XIII allait soutenir les droits de la vérité et de la justice, comme Pie IX l'avait fait, avec un invincible courage. Et cependant, que voyait-on au commencement de cette année 1878 ? Le monde entier se coalisait contre le Vatican. En Italie, les funérailles de Pie IX offraient le spectacle de scènes scandaleuses, et la guerre s'annonçait implacable ; la Russie ne répondait pas à la lettre d'avènement de Léon XIII, et l'Allemagne, ce qui est pire, y répondait dans des termes inconvenants ; en Orient, le schisme arménien éclatait ; en Autriche, en Hongrie, en Galicie, la persécution grandissait ; en Espagne, le carlisme et son organe, le *Siglo futuro*, agitaient le brandon de la révolte ; Jules Ferry, en France, préparait l'article 7 ; la Belgique rompait tout rapport diplomatique avec Rome.... Et aujourd'hui, que voyons-nous ? la paix religieuse tend à se rétablir. Mais, jusque dans les pays infortunés, tombés aux mains des pires sectaires, une masse considérable de vrais catholiques impose du respect aux révolutionnaires les plus déterminés. A qui rapporter l'honneur de ce revirement d'opinion ? Évidemment, à la sagesse du Pontife qui dirige le monde catholique. Mais, dans

un Pontificat où chaque jour est marqué par un acte remarquable, nous ne pouvons en signaler qu'un petit nombre, et en même temps, le respect aussi bien que l'obéissance à l'avertissement du Saint-Esprit de ne point louer les hommes avant leur mort, nous retiendront dans le rôle de simple narrateur. Les faits d'ailleurs parlent d'eux-mêmes.

Le nouveau Pontife, véritablement assisté de l'Esprit-Saint, a pris de suite son vol dans ce ciel de l'Église, dont il est la lumière.

Dès le 21 avril 1878, Léon XIII publia l'Encyclique *Inscrutabili Dei consilio*, où il enseigne avec tant de doctrine les lois qui assurent la prospérité des empires, document d'une très haute valeur politique, dans le sens le plus élevé et le plus compréhensif du mot, et qui a attiré la respectueuse attention des hommes d'État.

Dans une seconde Encyclique (28 décembre 1878), il dénonce le rationalisme issu de la grande hérésie du XVII^e siècle, comme la source du socialisme, du communisme et du nihilisme; et cette nouvelle lettre produisit une très salutaire impression sur les gouvernements. Presque tous ceux d'Europe, ceux de Russie, d'Allemagne et de Suisse, entre autres, nourrissaient contre le Saint-Siège d'injustes préventions et persécutaient les catholiques. Ces deux premières lettres pontificales calmèrent, firent même tomber les vieilles défiances. Le Pape, pardonnant les injures, leur a offert la paix et son amitié. Il leur a dit : « Je suis le Père de tous les chrétiens; je veux la bonne harmonie entre tous les pouvoirs, la subordination des sujets à leurs princes, l'ordre, la justice et la charité partout. Je ne veux pas prêcher la révolte contre les puissances légitimes, même quand elles ne remplissent pas toutes leurs obligations envers l'Église et envers leurs sujets. Votre devoir est de favoriser le bien et d'empêcher le mal; si vous ne l'observez pas, je continuerai de faire le mien, en m'appliquant à maintenir la paix publique et la soumission. »

Dans une lettre à l'archevêque de Cologne, dans un discours sur la presse catholique, partout où l'occasion s'en présentait, le Pontife manifesta la ligne de conduite qu'il veut suivre, et à mesure les préjugés s'apaisèrent.

Survinrent les attentats de Hoedel et de Nobiling, et d'autres semblables, à Madrid et à Naples, et Léon XIII fit voir sa sollicitude paternelle; il flétrit ces outrages à la majesté des rois et ces atteintes portées au principe sacré de l'autorité. Le prince, objet de l'attentat, ne pouvait qu'être touché des marques d'un si haut intérêt; aussi le chancelier de l'empire entra en négociations avec le nonce de Bavière.

Malheureusement, la même année, les sociétés secrètes triomphaient en Belgique; le ministère Malou, qui, inspiré par le catholicisme, avait fait la prospérité du pays de 1870 à 1878, était renversé et les francs-maçons : Frère-Orban, Bara, Graux, et leurs collègues s'emparaient du pouvoir. Dès le mois de janvier 1879, par opposition à la loi de 1842, ils déclaraient que l'enseignement public doit relever exclusivement du pouvoir civil. Cette loi de malheur, qui abolissait l'enseignement religieux dans les écoles et établissait, comme nous le voyons à l'heure présente en France, l'école athée, fut combattue avec une énergie qui atteste l'esprit vraiment chrétien du pays. Le Saint-Siège appuya les catholiques, et le gouvernement belge retira son ambassade près du Vatican; de son côté le Pape fut obligé de rappeler son nonce. Mais les francs-maçons firent là comme partout : ils amenèrent le désordre dans les finances et un déficit de soixante-cinq millions en six ans (1878-1884). Aussi, aux élections de juin 1884, une grande majorité fut donnée aux catholiques, et immédiatement, les rapports avec le Saint-Siège furent rétablis.

Dès le commencement de l'année suivante, Léon XIII se réjouit du retour à l'unité catholique d'une grande partie des nations syrienne et arménienne. Il s'occupa de l'érection, à Rome, de l'Académie de Saint-

Thomas et, dans une Encyclique, il recommanda l'étude du saint docteur dans toutes les Écoles du monde entier. Il fit entreprendre en même temps une nouvelle édition des œuvres de l'Ange de l'École; ce sera à la fois un monument de doctrine et un chef-d'œuvre d'art typographique.

Pour corrompre les peuples et détruire le christianisme et même la famille, les sectes qui ont asservi et gouvernent l'Europe presque entière, ont commencé par répandre les doctrines les plus fausses sur le mariage; puis elles ont obtenu des lois qui consacrent ces notions erronées : Léon XIII, en plusieurs documents et spécialement dans l'Encyclique *Instauratio ordinis supernaturalis* (10 février 1880), a établi les vrais principes sur la matière et les a expliqués avec une clarté parfaite.

Afin aussi de réveiller chez les Slaves les germes de la vraie foi, le Souverain Pontife a promulgué un ordre qui établit la fête des deux saints apôtres de cette nation. Combien les Slaves ont été reconnaissants, et avec quel enthousiasme ils ont témoigné leur attachement au Saint-Siège et leur piété envers les saints Cyrille et Méthode, c'est ce qu'a prouvé le Jubilé solennel de 1887.

Dans le même temps paraissait une Encyclique en faveur de l'association pour la propagation de la foi (3^e décembre 1880). Pour témoigner de sa sollicitude envers les Églises d'Orient, le Pape élevait aux honneurs du cardinalat le patriarche Antoine Hassoun.

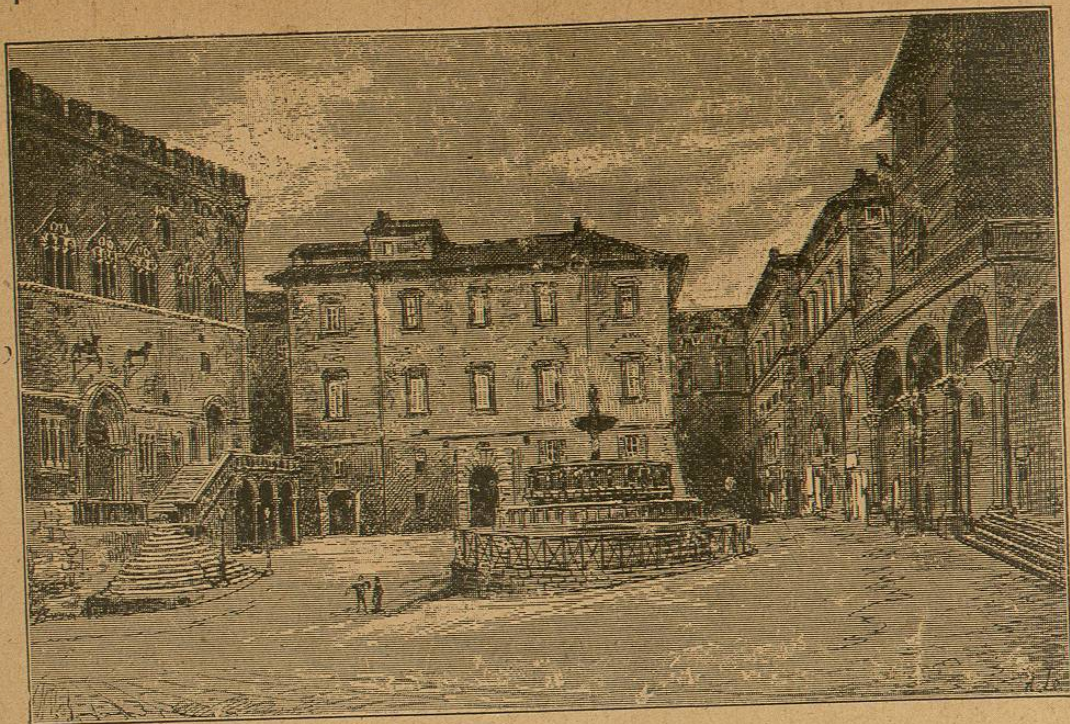
Il adressait à la même époque au cardinal Guibert, archevêque de Paris, une lettre dans laquelle il montrait les services rendus par les religieux à l'Église et à la société : c'était une protestation contre les décrets du 29 mars 1880.

L'année suivante, écrivant à l'archevêque de Dublin, il indique la conduite à suivre au milieu des commotions politiques; il donne une constitution pour régler les devoirs entre les évêques et les réguliers en Angleterre; il établit dans une Encyclique les vrais principes sur la nature de l'auto-

rité civile; il rétablit la hiérarchie épiscopale dans la Bosnie et l'Herzégovine; il recommande à l'épiscopat belge d'éviter les controverses inopportunes; il proteste contre les scènes scandaleuses et sauvages qui ont accompagné la translation des restes mortels de Pie IX de la basilique Vaticane à la basilique de Saint-Laurent-hors-les-Murs (4 août 1881).

Alarmé des progrès que faisait l'impiété en Italie, Léon XIII adressa une Encyclique aux évêques de ce pays pour leur indiquer les moyens de préserver la foi des peuples confiés à leurs soins (15 février 1882); aux archevêques de Milan, Turin et Verceil, il recommande d'étouffer certaines dissensions philosophiques soulevées par la presse périodique; il venge la conduite politique des Pontifes Romains à propos des injures déversées sur eux à Palerme, sous le prétexte de l'anniversaire des Vêpres Siciliennes; il s'occupe de la réforme des moines basilien en Galicie; il conseille au monde entier le Tiers-Ordre de saint François auquel il a été affilié lui-même de très bonne heure et pour lequel il a promulgué des règlements très sages; à l'empereur d'Allemagne, il recommande l'apaisement des discordes et lui représente la nécessité d'abolir les lois qui oppriment les catholiques; aux évêques d'Espagne, il représente les dangers que les dissensions civiles font courir à la foi; il leur recommande la plus grande vigilance et, en même temps, il fait souvenir le peuple d'obéir à ses pasteurs.

Benoît XIV avait institué une Commission de cardinaux pour examiner la cause des évêques qui devaient être nommés en Italie; ce fut l'un des premiers soins de Léon XIII de la rétablir en la réorganisant. De même, aussitôt qu'il vit un moyen d'entrer en relations directes avec le czar, il lui écrivit à plusieurs reprises pour lui représenter la nécessité de faire cesser la persécution qui sévit depuis si longtemps contre les catholiques de l'empire. Personne n'ignore avec quelle persévérance le gouvernement les tourmente pour les faire apostasier et les unir de gré ou de force à



LA PLACE DE PÉROUSE; à droite, LA CATHÉDRALE RÉPARÉE PAR LÉON XIII QUI Y FUT ARCHEVÊQUE DU 19 JANVIER 1846 AU 3 MARS 1878. A gauche, LA MAISON DU MUNICIPE. LÉON XIII A HABITÉ PÉROUSE COMME DÉLÉGAT DEPUIS 1840 ET COMME ARCHEVÊQUE DEPUIS 1846.

l'Église schismatique (12 avril 1880); peu après (9 septembre 1880), il demande avec instance l'amnistie pour les prêtres polonais qui avaient été déportés en Sibérie. Il avait la joie de voir une chaire érigée dans l'Université de Louvain, spécialement pour l'explication de saint Thomas, l'harmonie rétablie entre le Vatican et l'empire du Brésil, ses exhortations à la paix entre le Pérou, le Chili et la Bolivie, bien accueillies.

Dès le 1^{er} janvier 1883, Léon XIII adresse de nouveaux avertissements à l'archevêque de Dublin, au sujet des troubles qui affligent l'Irlande, et, depuis cette époque, il n'a cessé de s'occuper du sort d'un peuple si recommandable par son attachement à l'Église et par la longue et cruelle persécution qu'il endure pour sa foi. Avec les évêques de ce pays il approuve les démarches faites par les opprimés pour recouvrer des droits dont ils sont injustement dépouillés; mais il a blâmé certaines mesures qui présentaient les dangers. En 1888, il enverra Mgr Persico étudier sur place cette difficile affaire. Aux uns, l'envoyé du Pape

apportait de sages conseils; aux autres des encouragements pour supporter de trop longues injustices. En ce même temps, Léon XIII approuve les évêques qui fondent une Université dans l'île martyre et qui apportent les plus grands soins à leurs Séminaires.

Dans l'espoir de pouvoir bientôt établir et consolider la paix, il écrit à l'empereur d'Allemagne; lui concède que les évêques indiquent au gouvernement la nomination des curés, et il insiste pour le retrait des lois qui oppriment les catholiques (30 janvier 1883). Il se réjouit de la fondation d'un Collège arménien à Rome, et, dans une lettre adressée aux cardinaux de Luca, Pétra et Hergenroether, il expose son désir de voir les études historiques fleurir parmi les catholiques et pose des règles certaines pour les bien diriger.

Le 1^{er} septembre 1883 parut l'Encyclique *Supremi Apostolatus*, qui recommandait tout particulièrement la pratique pieuse de la récitation du saint Rosaire. Depuis, tous les jours du mois d'octobre ont été consa-

crés, chaque année, à des exercices religieux en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire; et un décret du 10 décembre de la même année ordonne d'ajouter aux litanies de la Sainte Vierge cette dernière invocation: *Regina sacratissimi Rosarii, ora pro nobis.*

Voyant avec tristesse les expulsions des religieux en France, les lois subversives qui se préparent pour le divorce, pour la séparation de l'Église et de l'État, pour l'enseignement laïque et obligatoire, Léon XIII adresse, le 8 février 1884, une Encyclique aux évêques de notre pays pour les exhorter à soutenir les droits de Dieu, à agir dans la concorde et à demander les prières de tous. D'où viennent ces désordres en France et dans l'univers entier? Ils sont évidemment l'œuvre des francs-maçons; aussi, le Pontife les dénonce, fait voir leurs perfides machinations et lance contre eux une condamnation qu'il renouvellera au mois de janvier 1893.

Durant ce temps, un long cri de détresse arrivait de la Chine et de la Cochinchine jusqu'en Europe; des milliers de chrétiens étaient mis à mort, des villages entiers brûlés et des malheureux, privés de tout, étaient réduits à chercher un asile dans les forêts et les montagnes. Le motif de ces cruautés inouïes, c'était la guerre que faisaient les Français pour se rendre maîtres d'une partie de la Cochinchine. Le Saint-Père entendait plus que tout autre ces appels qui arrivaient de l'Extrême-Orient: il écrivit à l'empereur de Chine et il obtint d'accréditer à sa cour un nonce; tout ce qu'il était possible d'obtenir de la part des Chinois, il l'obtint. L'album des Missions catholiques de l'année 1888 démontre que son Pontificat ne le cède à nul autre sous le rapport de l'influence obtenue à l'apostolat.

Toujours attentif aux besoins intellectuels des chrétiens, le Pape applaudit à tout ce qui peut assurer la diffusion de la vérité, aussi a-t-il approuvé avec joie l'établissement de l'Université, fondée à Salzbourg, assuré qu'elle serait une source abondante de lumière pour la Bavière et les contrées

voisines (4 mars 1885). En même temps, il prévient les fidèles contre les dangers des Sociétés secrètes.

Trois jubilés déjà ont été accordés par Léon XIII: celui de 1879, à l'occasion de son avènement au Souverain Pontificat; celui de 1881, par l'Encyclique du 12 mars *Militans Christi*, à cause des épreuves que traverse l'Église; et enfin celui de 1886.

En un grand nombre de circonstances, Léon XIII donna des marques de sa sollicitude pour les associations d'ouvriers chrétiens. En recevant ceux qui sont conduits à ses pieds par S. Ém. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, M. le comte de Melun et M. Harmel, il leur adresse les avis les plus salutaires. Mis en pratique dans le plus grand nombre des ateliers, ces avis rétabliraient bientôt l'ordre dans la société et le bonheur au foyer des hommes de labour. Enfin, comme une solide instruction est un préservatif puissant contre les erreurs qui désolent l'Église, il approuve de nouveau le Collège que les catholiques de l'Amérique du Sud ont fondé à Rome sous Pie IX, et loue ce peuple chez lequel la vérité fait chaque jour de nouveaux progrès. Il se réjouit aussi de l'avancement de la foi en Afrique, et il rétablit le siège archiepiscopal de Carthage (10 novembre 1884).

CHAPITRE VI

LÉON XIII ET LA PRESSE

Une autre source des maux de la société, ce sont les mauvais livres et les journaux impies que le Saint-Père dénonce à plusieurs reprises.

Aucun Pape n'a compris comme Léon XIII la nécessité de la presse catholique et ne lui a plus nettement indiqué les règles à garder. Le 22 février 1879, il disait à un millier de journalistes réunis au Vatican:

« Bien que vous ne puissiez pas vous servir de ces procédés et de ces appâts dont se servent vos adversaires, vous pouvez du moins les égaler par la variété et l'élégance